

FICHE DE PRESENTATION

-

-

1- L'influence régionale de la Côte d'Ivoire

2- Chef d'escadron (Gie) KOUAKOU NICOLAS - Côte d'Ivoire

3- 26 janvier 1999

4- Division A

5- Mémoire de géopolitique

6- Résumé:

Territoire moyen par sa superficie et sa population, la Côte d'Ivoire s'affirme comme un interlocuteur incontournable dans la région ouest-africaine. Après quatre décennies d'indépendance, elle doit son rayonnement à une stabilité politique doublée d'une réussite économique exceptionnelle. Ce qui a amené certains observateurs à parler de " miracle ivoirien ". Fidèle à ses options libérales et sa politique de dialogue, elle ambitionne d'être " l'éléphant d'Afrique " au prochain millénaire en devenant un nouveau pays industrialisé.

7- Dialogue - Intégration - Libéralisme économique - Coopération.

8- GKOUAKON2601

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

COLLEGE

SESSION 1998-1999

INTERARMEES

6ème PROMOTION

DE DEFENSE



MEMOI
RE DE
GEOPOLITI
QUE

THEME: L'INFLUENCE REGIONALE DE LA COTE D'IVOIRE

-

CHEF D'ESCADRON

KOUAKOU NICOLAS

Côte d'Ivoire

GROUPE: A3

SOMMAIRE:

L'INFLUENCE REGIONALE DE LA COTE D'IVOIRE

-

INTRODUCTION

I- LES CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

11- La géographie

111. L'espace physique

112. Le relief, la végétation, le climat

113. La population

12- L'histoire

121. La période précoloniale

122. La colonisation française

II- LES POLITIQUES INTERIEURE ET EXTERIEURE AU SERVICE D'UN HUMANISME IVOIRIEN

21- La politique intérieure

211. Le dialogue au sein du parti unique

212. Le bond en avant

213. L'agriculture: base du développement

214. L'intégration des intelligences et des forces extérieures

22- La politique extérieure

221. La diplomatie

222. Les institutions de coopération et d'intégration

223. Voisinages, humeurs, trahisons

III- LA CONSTRUCTION DE " L'ELEPHANT D'AFRIQUE "

31- Les effets de la dévaluation

32- Le secteur agricole

33- Le secteur minier, énergétique et industriel

L'industrie 331. Les mines et les hydrocarbures 332.

34- Le secteur des services

341. Les transports

342. Les télécommunications

343. Le secteur financier

35- La nouvelle armée ivoirienne

CONCLUSION

-

-

INTRODUCTION

-

En cette fin de siècle, partout où les regards se tournent, ils ne peuvent souvent que voir conflits, injustice et désillusion.

A l'est, l'empire soviétique et sa philosophie totalitaire se sont effondrés. Les peuples asservis revendiquent aujourd'hui leur passé, leur culture, leur religion. Les Etats se délitent sous la poussée des séparatismes.

A l'ouest, l'opinion savoure le triomphe sans combat du système libéral. Mais les fondements de la société occidentale subissent à leur tour une remise en cause.

L'Europe se construit lentement. Le Japon a perdu quelque peu de sa superbe économique. La Chine et l'Inde, géants démographiques, sont empêtrées dans des cultures de l'immobilisme. Les pays arabes sont minés par un islamisme régressif.

L'Afrique, secouée par les pulsions libérales dont le catalyseur a été la crise économique, s'enfonce dans une spirale sans espoir pour les uns, salutaire pour les autres. Sa partie occidentale est en recomposition dans de grands ensembles économiques ou politiques. Chaque Etat y a la volonté légitime de jouer le rôle de leader, sinon de rayonner de façon positive sur l'ensemble des seize Etats qui la composent.

Si pendant la période coloniale, le Sénégal était la vitrine de l'Afrique Occidentale Française et le Dahomey (Bénin) constituait son quartier latin, la Côte d'Ivoire est parvenue, à force de volonté, à se hisser en moins de deux décennies d'indépendance acquise en 1960, au rang de pays pouvant prétendre jouer un rôle de premier plan dans la région. Cette influence qu'elle conserve encore aujourd'hui malgré l'émergence de nouveaux pôles, est le résultat d'un développement exceptionnel s'appuyant essentiellement sur des populations éprises de paix et de liberté, aux traditions d'hospitalité légendaires et d'une politique pragmatique ayant pour base le dialogue. Le pays a su tirer profit de la conjonction de ces deux facteurs malgré un environnement physique qui ne le prédisposait pas à ce rôle phare.

Après avoir analysé les caractéristiques géographiques et historiques de la Côte d'Ivoire, nous évaluerons ses politiques intérieure et extérieure ayant pour fondement l'humanisme afin de mieux cerner l'ambition nouvelle que celle-ci s'est fixée, à savoir être " l'éléphant d'Afrique " au prochain millénaire.

-

-

I- LES CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

-

La géographie et l'histoire de la Côte d'Ivoire ne la prédestinaient pas à priori à occuper une place de premier plan au moment de la décolonisation . Ce pays doit sa position actuelle dans le concert des nations africaines à la conjonction d'un certain nombre de facteurs, à savoir le génie de ses populations qui ont su rentabiliser un environnement physique plutôt modeste en comparaison de celui d'autres pays , et exploiter au mieux les traditions d'hospitalité et certaines valeurs positives du patrimoine culturel ivoirien.

11- La géographie.

111. L'espace physique.

Territoire moyen par sa superficie, 322000 Km² , la Côte d'Ivoire appartient à la zone méridionale de l'Afrique de l'ouest . De la forme d'un quadrilatère reposant sur 650 km de côte , elle est limitée au nord par le Burkina Faso et le Mali , au sud par l'océan Atlantique , à l'est par le Ghana et à l'ouest par la Guinée Conakry et le Liberia .

A l'exception de sa façade maritime , aucune de ses frontières ne repose sur un obstacle naturel important ; ce qui , bien que rendant difficile le contrôle des flux migratoires , fait de cet espace un carrefour ethnique et culturel dont la richesse a contribué dans une large mesure au rôle de locomotive que le pays joue aujourd'hui.

112 .Le relief , la végétation et le climat.

Le relief ivoirien est très peu accidenté en dehors de la région montagneuse de l'Ouest. Quatre grands fleuves parcourent le pays du nord au sud et ne sont pas coupés par de grands rapides. Toutefois, ils ne se prêtent pas à la navigation. Cependant , une exploitation judicieuse des sites disponibles a permis la construction de cinq barrages hydroélectriques qui produisent environ 40 % des besoins en électricité .

Une végétation de forêt dense au sud et de savane arborée au centre , herbeuse au nord , associée à un climat intertropical humide, favorisent la

diversification des cultures agricoles . La mise à profit de cette caractéristique a conduit à la création d'une agriculture très dynamique tournée vers l'autosuffisance alimentaire des populations et a permis une diversité des cultures de rente (café, cacao, hévéas, palmiers à huile, ananas, banane...) qui contribuent pour plus de 50 % au produit national brut.

Contrairement à son voisin guinéen que certains ont qualifié de scandale géologique par l'immensité des richesses de son sous-sol, le sous-sol ivoirien, très peu prometteur en ressources minières jusqu'aux années quatre-vingt, commence depuis à livrer des indices très prometteurs grâce aux nouvelles technologies de prospection. Il ne compte pas encore beaucoup dans l'économie de la Côte d'ivoire, bien que l'exploitation en cours de puits de pétrole et de gaz off shore assure la couverture quasi-totale des besoins en hydrocarbures et permet une modeste exportation.

113 .La population.

La Côte d'ivoire est une mosaïque d'ethnies (une soixantaine) dont les groupes principaux sont: les Akans occupant les régions est, sud-est et centre; les Krous et les Mandés, à l'ouest, au sud-ouest et au centre-ouest; les Malinkés et les Sénoufos, au nord et nord-ouest.

Cette diversité ethnique, ajoutée aux immigrations diverses (toute l'Afrique de l'ouest y est présente) fait de la Côte d'ivoire un " melting pot " culturel exceptionnel.

Lors de l'indépendance en 1960, la population ivoirienne était estimée à deux millions d'habitants. Aujourd'hui, la Côte d'ivoire abrite quinze millions de personnes dont 28 % d'étrangers contre une moyenne de 4 à 5 % dans la région. Ce taux est l'un des plus élevés au monde et fait de la Côte d'ivoire un espace cosmopolite unique en Afrique. Une telle cohabitation ne va pas sans poser de problèmes. Pour anticiper sur la naissance de sentiments xénophobes comme cela se voit ailleurs où l'étranger représente le noeud gordien des difficultés liées au chômage et à l'insécurité, le concept " d'IVOIRITE " est né. Le seuil du tolérable étant largement dépassé, des signes de gesticulations " nationalistes " commencent à se manifester. Or, certains non-Ivoiriens naturalisés n'oeuvrent pas à la consolidation de l'unité nationale. Ceux-ci sont invités à s'intégrer davantage au lieu de vivre à la périphérie de la société ivoirienne.

Quant aux étrangers dont la présence est largement tolérée, ils doivent se garder de commettre des actes répréhensibles qui, à la longue, pourraient susciter des sentiments xénophobes.

Une telle croissance démographique enregistrée sur une période aussi courte, bien que présentant de nombreux inconvénients sur la planification, l'aménagement du territoire et l'urbanisation, a en outre contribué efficacement au rayonnement régional de la Côte d'Ivoire. Car elle n'a pas hésité en son temps à accueillir à bras ouverts les expulsés africains par d'autres Etats africains.

12- L'HISTOIRE .

121- La période précoloniale.

Les recherches archéologiques sont difficiles dans un pays en grande partie couvert par la forêt: l'histoire ancienne du pays est donc en voie d'élaboration. Elle s'écrit différemment dans la savane du nord, que peuplèrent les populations de langue mandé (Malinké et Dioulas) migrant du nord vers le sud, et dans la zone forestière et lagunaire correspondant aux parties centrale et méridionale du territoire ivoirien, où s'établirent les populations du groupe akan en provenance de l'est.

Le commerce transsaharien atteignit le nord de la Côte d'Ivoire dès le X^e siècle et entraîna les premières migrations de populations mandingues qui s'établirent, vers le XIII^e siècle, à la lisière de la forêt, dans une région productrice d'or et de noix de cola. Au fil des siècles se développèrent des cités marchandes, à l'initiative des marchands dioulas (caste de commerçants malinké constituée au sein de l'empire du Mali) et que dirigeaient des conseils présidés par les négociants spécialisés dans le commerce à longue distance. Au XVIII^e siècle, la cité-état de Kong, fondant sa prospérité sur la traite négrière, allait dominer la région.

Le développement du commerce transsaharien, contrôlé par les Malinkés islamisés, alla de pair avec la diffusion de l'islam dans la région. Celle-ci se fit d'abord plus par imprégnation que par l'utilisation de moyens coercitifs, et les populations établies de longue date, comme les Lobis et les Sénoufos, présents depuis le XI^e siècle, maintinrent leur identité animiste. Toutefois, au XVIII^e siècle, le clan musulman des Ouatara renversa le pouvoir traditionnel animiste et étendit sa domination sur les régions entourant la ville actuelle de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso: leur expansion territoriale était avant tout motivée par la volonté d'assurer la sécurité des voies de communications et des échanges.

Les explorateurs portugais étaient parvenus, dès le XV^e siècle, jusqu'à la côte à partir de laquelle ils organisèrent la traite négrière et le commerce de l'ivoire. De cette période datent les différentes appellations données au pays par les Européens, lesquelles variaient en fonction de l'accueil que les populations leur réservaient et des produits qu'ils troquaient avec celles-ci: Côte des mâles gens, Côte des graines et de la malaguettes (nom donné au poivre de Guinée), Côte des dents, Côte du morfil (ivoire), Côte d'ivoire. Les peuples habitant les lagunes devinrent les auxiliaires des commerçants européens; ils lançaient des expéditions dans l'arrière-pays d'où ils rapportaient esclaves, ivoire et huile de palme.

La grande migration des peuples akans, venus de l'actuel Ghana, eut lieu au début du XVIII^e siècle. Proches du groupe Ashanti, ils occupèrent l'est du pays jusqu'aux confins du fleuve Bandama. Ils étaient porteurs d'une conception du pouvoir très éloignée de celle qui prévalait chez les peuples de la forêt où l'autorité était détenue par les anciens et le pouvoir y était davantage éclaté alors que les royaumes akans étaient extrêmement centralisés, le roi détenant une autorité sacrée, donc absolue.

122- La colonisation française.

Les Français s'établirent sur la côte au début du XVIII^e siècle. Dans la seconde partie du XIX^e siècle, ils se trouvèrent en compétition pour la domination de la région avec les Britanniques qui avaient jeté leur dévolu sur la Côte de l'Or (l'actuel Ghana). Les zones d'influence respectives de ces deux puissances coloniales furent définies au congrès de Berlin, en 1885. Dans son entreprise de conquête de l'intérieur des terres, la France se heurta dans le nord au conquérant malinké, l'almamy Samory Touré, dont les forces étaient armées de fusils fabriqués par les forgerons ou négociés auprès des Britanniques. En 1897, Samory fit raser Kong, dont

les habitants avaient pactisé avec la France; il dut toutefois se rendre et fut déporté au Gabon où il mourut quelques années plus tard. Mais le conflit avait dévasté durablement la région.

La France ne put asseoir sa domination sur l'ensemble de la Côte d'Ivoire qu'au début du siècle: en 1904, le territoire ivoirien devint colonie de l'empire colonial français. Jusqu'en 1915, les autorités coloniales durent réprimer les révoltes des Baoulés et des Bétés. Dès 1882, les colonisateurs avaient introduit en Côte d'Ivoire la culture du café; le développement des plantations favorisa la constitution d'une classe de petits planteurs. La Côte d'Ivoire était alors sous la coupe des milieux d'affaires qui incitèrent le gouvernement français à intégrer à la colonie, pendant l'entre deux guerres, les régions très peuplées du centre et du sud de la Haute-Volta(l'actuel Burkina Faso), dont les habitants furent recrutés pour le travail dans les plantations et constituèrent le gros des contingents de " tirailleurs sénégalais " envoyés sur le front européen durant la seconde guerre mondiale. Ce fait explique en partie l'interdépendance intime entre les communautés ivoirienne et burkinabée. Actuellement, deux millions de Burkinabés vivent en Côte d'Ivoire. Cette présence a un impact important sur le flux migratoire entre les deux pays et engendre des conséquences économiques et politiques importantes.

Le recours au travail forcé, pour la construction de la voie ferrée entre Abidjan et Ouagadougou, destinée à parfaire l'intégration économique de ces territoires, renforça l'opposition anticolonialiste. En 1946, député de la Côte d'Ivoire à l'Assemblée Nationale française, Houphouët Boigny fut à l'origine de la loi abolissant le travail forcé dans les territoires d'outre-mer, statut auquel avait accédé la Côte d'Ivoire la même année.

La colonisation de l'Afrique Occidentale Française n'a pas été favorable à la Côte d'Ivoire pour des raisons essentiellement géographiques.

En effet, les zones de forêt ne sont pas propices aux actions de pénétration à partir de la côte atlantique et celle-ci, à cause du phénomène de la barre, n'offre pas de sites naturels pouvant favoriser l'installation de ports. Certaines maladies tropicales d'autre part comme la fièvre jaune, avaient un caractère endémique dans les zones de forêt. Quant à la malaria, son vecteur de transmission, les moustiques, pullulaient dans les zones humides et marécageuses du sud. Tous ces facteurs dissuadaient la pénétration Sud-Nord à partir de la côte.

Malgré ces obstacles, des actions ont été entreprises par des colonisateurs de renom tels que BINGER et MENARD pour doter cette colonie d'infrastructures routières, d'écoles, de dispensaires et d'une

organisation administrative qui contribuera de manière significative au rapprochement des ethnies et tribus habitant la zone.

De cette époque, date l'introduction des cultures de rente et le développement des potentialités agricoles qui ont valu à la Côte d'Ivoire coloniale l'appellation de grenier de l'Afrique Occidentale Française.

II- LES POLITIQUES INTERIEURE ET EXTERIEURE AU SERVICE D'UN HUMANISME IVOIRIEN.

-

Le modèle ivoirien repose sur sa puissance économique bâtie à partir d'une politique et d'une stratégie pragmatiques, d'une volonté de partage et d'ouverture ayant produit en fin de compte une synergie heureuse entre allogènes et autochtones pour le compte des actions de développement.

21. La politique intérieure.

211- Le dialogue au sein du parti unique.

La vieille tradition africaine de la palabre n'a rien perdu de sa valeur dans la Côte d'Ivoire moderne. C'est l'un des aspects particuliers, et non des moins originaux, de la Côte d'Ivoire. Octobre 1969 a aussi marqué le début d'une série de dialogues d'une indiscutable portée politique et sociale. Les conférences de presse seront réservées aux grandes déclarations de politique générale, telle l'ouverture vers l'Afrique du Sud en 1971.

" Démocratie à l'ivoirienne ", a-t-on dit des confrontations collectives qui allaient se succéder pendant plusieurs mois. La première rencontre eut lieu avec l'élite de toutes les disciplines. Les portes leur avaient été largement ouvertes. Ils se connaissaient tous. Ils étaient venus en contestataires, encore soumis à ce culte du verbe et de la dialectique qui les avait si fortement imprégnés au sein de cette Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) souvent pénétrée d'influence marxiste. Puisqu'on leur en donnait l'occasion, ils étaient bien décidés à dire tout ce qu'ils avaient sur le coeur. Ils devaient le faire sans retenue et avec passion. Seul le respect traditionnel dû au chef en Afrique avait atténué les débordements.

En effet, après la première tourmente qui a failli faire tanguer le navire " Ivoire " dès 1963 (tentative de complot), une page avait été tournée définitivement. En 1966, à l'occasion de la fête nationale, un premier contingent de détenus - ils n'étaient pas moins de quatre-vingt-seize - avait été libéré. Il en restait sept, et non des moindres. Plusieurs étaient d'anciens ministres, dont celui de l'intérieur, J B MOCKEY, l'un des premiers compagnons du fondateur du RDA. On les croyait morts... Et un beau jour de mai 1967, le communiqué annonçant l'événement précisait simplement qu'il n'y avait plus de détenus politiques en Côte d'Ivoire.

" La Côte d'Ivoire ne veut pas être un pays de dictature. C'est grâce à DIEU et à nous tous, le pays où l'on ne tue pas, le pays où la fraternité est tellement entrée dans les faits que l'on sait pardonner, même les fautes les plus graves, le pays où chacun se veut frère parmi ses frères ". De ce dialogue permanent, la nécessité allait se faire sentir tout au long des années, au fur et à mesure que les difficultés inhérentes à l'époque s'amassaient de pair avec la remise en cause des conceptions nées de l'euphorie des premières années.

Même si le coeur n'est pas pleinement à l'unité, la raison l'impose à la Côte d'Ivoire. C'est une des grandes chances de la Côte d'Ivoire que la multiplicité des tribus et la diversité des groupements ethniques étrangers qui peuplent ce pays, loin d'être une entrave à l'union indispensable, elles peuvent être considérées comme un levain de l'unité parce que les plus égoïstes ont au moins la conscience aiguë que personne dans ce pays ne

peut se baser sur une seule tribu ou un groupement ethnique pour réaliser quoi que ce soit d'efficace.

La constitution ivoirienne se voulait de caractère démocratique et n'excluait pas la coexistence de plusieurs partis dans la vie politique. En Afrique, avant comme après la guerre, des partis politiques étaient nés d'une sorte d'assistance des partis métropolitains français. Ceux-ci avaient su y jouer un rôle efficace dans le domaine de la simple technicité et laisser leur marque sur le plan du savoir-faire organisateur. Ce devait être le cas du parti communiste en Côte d'Ivoire, et ce n'était pas par hasard...C'était en effet en Côte d'Ivoire qu'était né, que devait naître tout naturellement, le Rassemblement Démocratique Africain, parce que les conditions économiques et sociales d'un grand mouvement d'émancipation politique s'y trouvaient réunies. Mais l'histoire du multipartisme devait s'arrêter indiscutablement là.

En Afrique, il est nécessaire de bien comprendre que, là où existaient des forces centrifuges, comme c'était le cas en Côte d'Ivoire, avec la variété ethnique où les influences contradictoires de certaines ethnies entre elles, l'unité politique, qui n'est ni unicité ni uniformité, est un impératif national. Les partis multiples sont facteurs de piétinement, de querelles mesquines dans un jeune état en voie de développement. L'adoption du parti unique fait ainsi l'économie de crises politiques, dérisoires à ce stade, plus encore qu'en Europe, et peu propres à engendrer la confiance des bailleurs de fonds. Et puis, il convient de ne pas l'oublier, l'encouragement à la floraison des partis multiples avait été l'arme favorite de l'administration coloniale contre le RDA. Ils ne pouvaient que nuire à la formation d'une unité nationale transcendant les nombreuses ethnies.

Le parti unique avait l'avantage de pouvoir être mis immédiatement au service de l'unité nationale et d'être un instrument efficace dans la création d'un état d'esprit propre à mobiliser les masses dans le cadre de leur vie quotidienne. Il pouvait indiscutablement jouer un rôle décisif comme facteur de cohésion en rapprochant les hommes au lieu de les disperser. On pouvait aussi soutenir que ce rôle pouvait être complémentaire de celui joué par la langue française et celui initié par la réforme du code civil. La formule du parti unique a contribué à neutraliser la compétition des ethnies. Loin d'être une oligarchie ou un cénacle d'initiés et de militants chevronnés, il avait en effet largement ouvert ses portes aux compétences et aux élites de tous bords. C'était certainement la meilleure manière dont il pouvait s'acquitter de sa mission.

Le parti unique ne doit pas être confondu avec une dictature. A preuve la loi électorale témoigna de l'esprit d'accueil du pays aux étrangers qui y étaient installés en leur octroyant le droit de vote jusqu'en 1990,

année du retour au multipartisme. Même au sein du parti unique, l'élection des députés et maires se faisait sous candidatures multiples.

La vision politique du développement de la Côte d'Ivoire prend sa source dans l'héritage colonial, car ses premiers dirigeants ont exercé des responsabilités aussi bien en métropole que dans les colonies avant l'indépendance. Cela leur a conféré une vision réaliste de la situation de leur pays. Dès lors, la politique économique va reposer sur les piliers suivants:

- option pour un libéralisme contrôlé par l'état, alors que d'autres s'engageaient sur la voie du marxisme-léninisme par mimétisme sans trop connaître les fondements de ces notions,
- optimisation des ressources agricoles principalement à des fins d'autosuffisance alimentaire et secondairement de rente, alors que certains rêvaient d'une industrialisation lourde à développer immédiatement,
- coopération accrue avec l'ancienne métropole pour l'éducation et la formation des acteurs du développement, quand les esprits revanchards lui tournaient le dos au nom d'une dignité africaine qui en définitive n'aura produit que des affamés et des morts,
- enfin, ouverture des frontières et encouragement de tous les flux migratoires possibles, alors qu'ailleurs, les chasses à l'homme et les rapatriements par milliers venaient contredire le rêve du panafricanisme longtemps caressé par les tenants du fédéralisme.

Une telle politique emprunte de tant de bon sens, de tant de générosité et de tant d'humanisme ne pouvait que produire des résultats qualifiés jadis de " miracle ivoirien " et dont le succès au regard du temps, reste exceptionnel.

212. Le bond en avant .

Une dizaine d'années seulement après l'indépendance, la Côte d'Ivoire caracolait aux premières places régionales dans de nombreux secteurs d'activités et s'enorgueillissait de quelques premières places mondiales dans certaines productions agricoles.

Dans le monde de " la dépendance dans l'interdépendance ", un statut d'Etat indépendant ne correspondait pas à la réalité africaine du moment. L'économie libérale avait fait ses preuves en Côte d'Ivoire. Sous le signe de l'autonomie interne, la dernière décennie coloniale avait été marquée par des progrès sensibles. Le climat de confiance qui s'était instauré avait porté ses fruits. Pourquoi, dès lors, le pays se serait-il lancé dans on ne savait quelle expérience de " socialisme africain, scientifique " ou d'une autre veine dont le premier résultat eut été de saper les structures existantes comme ce fut le cas en Guinée Conakry et au Ghana? Toutefois, il ne pouvait être question d'adopter n'importe quel libéralisme, pas plus dans le domaine économique que dans le domaine social et politique.

L'essor de l'économie devait donc reposer sur un programme hardi de diversification des cultures qui pourrait s'étendre à toutes les régions du pays, celles de la savane comme celles de la forêt. Aux cultures traditionnelles dites riches viendraient s'en ajouter d'autres, " riches " aussi: palmier à huile, hévéa, coton, banane, ananas. Ce que les conditions climatiques dictaient et ce que la colonisation avait commencé à faire, la Côte d'Ivoire indépendante le ferait sur une plus grande échelle et dans l'intérêt de ses paysans. Ce serait aussi un facteur de l'unité nationale.

Pour encourager toutes les bonnes volontés nécessaires au développement, la Côte d'Ivoire ne s'est pas engagée dans la voie des nationalisations précoces. Dès lors, la présence massive des bailleurs de fonds et des investisseurs privés a été salubre.

Plus que jamais, l'agriculture allait devenir l'activité prioritaire et les cultures traditionnelles s'ajouteront aux productions nouvelles. L'afflux des populations venues du nord à la suite de la grande sécheresse de 1972-73 n'avait pas eu de conséquences graves en Côte d'Ivoire où les secours en faveur des voisins sinistrés avaient été rapides et efficaces.

Par la place considérable que la main d'oeuvre burkinabée occupe, elle demeure encore un des points faibles de l'économie ivoirienne dont toutes les activités agricoles en sont plus ou moins tributaires. Les habitudes remontent à l'époque où la plus grande partie de la Haute-Volta, aujourd'hui le Burkina-Faso, était rattachée à la Côte d'Ivoire antérieurement à 1947. Pour être indépendants, les deux Etats n'en restent pas moins interdépendants, à plus d'un titre, aujourd'hui comme hier. A un moment donné, le gouvernement ivoirien avait d'ailleurs pensé, contre l'avis du peuple, doter les ressortissants Burkinabés de la double nationalité.

Alors que le continent inaugurait le cycle des coups d'état militaire dès les premières heures des indépendances, la Côte d'Ivoire, grâce à son bon sens politique au caractère social marqué, se consolidait chaque jour

sur la base d'un état de droit avec les institutions et les instruments législatifs et juridiques appropriés. Elle partage avec le Sénégal, la palme des pays ouest-africains à n'avoir pas connu de régime militaire.

Une telle stabilité politique a contribué énormément au développement économique par la confiance qu'elle inspirait aux investisseurs et aux bailleurs de fonds. La place enviable de la Côte d'Ivoire sur le continent est due à sa réussite économique réalisée grâce au pragmatisme de ses dirigeants.

213- L'agriculture: base du développement.

" Le succès de ce pays repose sur l'agriculture ", a-t-on coutume de dire en Côte d'Ivoire. Considérée comme la mamelle de l'économie ivoirienne et s'appuyant sur une nature et un climat généreux, l'agriculture a répondu aux espoirs placés en elle en conduisant très tôt à l'autosuffisance alimentaire des populations et en générant des ressources appréciables, grâce notamment aux exportations de café, de cacao, de caoutchouc naturel, d'huile de palme et de fruits tropicaux (ananas, banane, avocat, noix d'acajou). Elle servira par la suite de support à l'édification d'une industrie agro-alimentaire légère dont les produits visaient le marché régional.

Ayant trouvé au moyen de l'agriculture quelques ressources, avec le concours de la communauté internationale et à l'aide de pays amis, la Côte d'Ivoire s'est très vite lancée dans un ambitieux programme d'aménagement du territoire avec la construction de cinq (5) barrages hydroélectriques, un réseau routier d'une densité inégalée dans la région, des programmes d'électrification urbaine et rurale, un programme d'hydraulique villageoise et une adduction d'eau pour les villes, un réseau téléphonique moderne et de nombreux autres équipements contribuant au développement.

Parallèlement à l'aménagement du territoire, des actions tous azimuts étaient menées en direction de l'éducation et de la formation (40% du budget national), de la santé et du bien-être familial, formant ainsi en très peu de temps, les bras et les esprits nécessaires au développement.

En moins d'une décennie, la Côte d'Ivoire par la place qu'elle faisait à l'éducation et à la formation, a refait son retard sur les pays nantis en cadres dès l'indépendance. Son système éducatif, même s'il connaît des difficultés aujourd'hui, n'en demeure pas moins l'un des plus efficaces de l'Afrique francophone, et les résultats au concours général d'agrégation sous l'égide du CAMES(Centre Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur) en témoignent largement.

214- L'intégration des intelligences et des forces extérieures

Selon Félix Houphouët Boigny, " le tiers monde, n'est marqué ni par la malédiction ni par la disgrâce d'une inaptitude fondamentale au progrès ou d'une impuissance congénitale des peuples de couleur à de meilleures conditions d'existence ". C'était poser le problème de la substitution, progressive aussi dans tous les domaines de l'activité nationale, d'un encadrement africain apte à remplacer les Européens, issus souvent de l'ancienne administration française et qui formaient encore à l'époque des indépendances le gros de l'armature du pays.

Le contingent le plus important était fourni par quelque trois mille coopérants français, parmi lesquels on ne comptait pas moins de deux mille enseignants. Certains pays avaient spécialisé la forme de leur concours et fourni également des techniciens. Le Canada s'était consacré à l'électrification rurale et à l'hydraulique villageoise; il avait également jeté les bases d'un institut de criminologie et fait don d'un magnifique bâtiment pour une bibliothèque nationale qu'il s'agissait désormais d'organiser et de meubler de livres. L'Allemagne s'était orientée vers la médecine et l'assistance sociale en milieu rural. La Hollande et la Belgique étaient présentes dans la technologie. Les Etats-Unis surveillaient l'évolution des jeunes générations qui n'avaient pas connu l'époque coloniale et les liens étroits qu'elle avait tissés avec la France. Une trentaine de volontaires du " corps de la paix " sillonnaient le pays et faisaient la publicité, comme il se devait, de l'Amérique et de sa puissance. Dans le sillage d'un centre culturel français, ils avaient créé un centre culturel américain. Israël, avec la création d'un service civique féminin, avait jeté les bases de l'éducation de la femme considérée comme l'une des clés de l'évolution sociale du pays.

L'importance prise par l'université d'Abidjan est, à n'en pas douter, fonction de l'autorité qu'elle s'est acquise dans ses différentes disciplines. Si le plus grand nombre de ses étudiants est de nationalité ivoirienne, elle

attire beaucoup d'étudiants des pays africains, francophones et anglophones, pour lesquels elle remplit le rôle d'université internationale.

L'intégration des intelligences et des forces extérieures à la Côte d'Ivoire souligne la volonté affichée des dirigeants à vouloir transcender les égoïsmes humains pour tirer pleinement profit de la présence de nombreux cerveaux africains en exil ou en quête d'un mieux-être matériel, faute de structures d'accueil dans leurs pays d'origine. Jusqu'à une date récente, des Africains non Ivoiriens occupaient de hauts postes de responsabilité dans l'administration et dans le gouvernement. En maintenant ouvertes ses frontières et en encourageant l'immigration, le pays s'est ainsi assuré les énergies nécessaires à la mise en valeur des terres agricoles, fondement de sa politique intérieure.

L'assise économique solide doublée d'une stabilité politique à l'intérieur va alors servir de vecteur au rayonnement de la Côte d'Ivoire à l'extérieur.

22- La politique extérieure.

Auréolée d'un succès économique fondé sur la mise en oeuvre d'une politique de bon sens et convaincue de l'indispensable complémentarité des autres pays de la région pour son rayonnement, la Côte d'Ivoire a initié une politique extérieure visant à réaliser l'intégration économique au travers d'une diplomatie mesurée, d'institutions économiques régionales qu'elle a aidé à bâtir et de certaines actions beaucoup plus discrètes, parfois controversées, mais toujours de haute politique.

221. La diplomatie.

La Côte d'Ivoire s'est toujours voulue " l'amie de tous et l'ennemie de personne ". Sa diplomatie a toujours eu pour credo cette maxime. Elle a fait du dialogue et de la négociation les voies principales pour la prévention et le règlement des crises et des conflits.

Partant, elle entretenait des amitiés dont la neutralité authentique différait du neutralisme positif de Nehru ou du non-alignement préconisé par certains leaders africains.

L'esprit de la coopération pouvait valoir mieux que la lettre des accords. Mais ceux-ci ne pouvaient avoir de valeur permanente, d'où périodiquement des critiques et une insistance croissante à en demander la révision. En 1961, les cinq pays de l'Entente (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Togo) avaient prévu des confrontations périodiques. Elles devaient coordonner les actions financières et harmoniser les points de vue dans le domaine des relations internationales. Les Etats de l'Entente, dont la Côte d'Ivoire était la clé de voûte, avaient estimé ces dispositions des accords comme risquant d'empiéter sur leur souveraineté. Aussi, lesdits accords avaient-ils été conclus pour cinq ans renouvelables.

Le maintien des liens avec l'ex-puissance colonisatrice a permis à la Côte d'Ivoire de mieux s'assurer à l'extérieur.

Sa fidélité à la France puise sa force dans le respect mutuel des intérêts en présence, dans la confiance réciproque et dans une coopération exclusive de toute condition politique. Cette fidélité devait rassurer tous les nouveaux amis qui voudraient bien apporter leur aide et leur coopération sans mettre en cause l'indépendance du pays. S'excluront de cette coopération, sur le plan diplomatique, les pays qui voudraient y instaurer une base de subversion pour le triomphe de leur idéologie politique, contraire aux intérêts bien compris de la Côte d'Ivoire.

LA Côte d'Ivoire a toujours privilégié le dialogue à l'usage de la force pour régler les différends.

La base de la politique ivoirienne de dialogue avec l'Afrique du Sud était une conception de la neutralité totale reposant sur des données concrètes. La vertu du dialogue, denrée inconnue en Afrique, vient en opposition à la démagogie. Les problèmes de discrimination raciale, ne doivent pas se régler par la force. Il fallait faire l'économie des morts. Les relations avec des pays où sévissait la discrimination raciale contribuaient incontestablement à la réalisation progressive de l'égalité raciale. Ils découvraient en leurs interlocuteurs, d'autres hommes, des hommes comme eux. C'est pourquoi dans la recherche de la paix juste et durable, on ne doit pas hésiter un seul instant à recourir avec obstination au dialogue. Car, que ce soit à l'ONU ou à l'OUA, les condamnations passionnées de l'Afrique du Sud, non seulement n'impressionnaient et n'influençaient personne, mais constituaient un obstacle dans la voie de la persuasion, d'autant plus que ce pays constituait le bras armé de l'Occident contre l'avancée du communisme en Afrique australe.

La diplomatie ivoirienne s'est également illustrée de façon active dans la gestion de la guerre civile et le retour de la paix au Liberia avec plusieurs rencontres de réconciliation à Yamoussoukro et à Abidjan. C'est également

dans cette dernière ville qu'ont été signés en 1995 les premiers accords de paix entre le gouvernement sierra-léonais et sa rébellion dirigée par le caporal Foday Sanko. Abidjan a également servi de ville d'accueil pour les discussions qui ont suivi la récente crise en Guinée-Bissau.

Le dynamisme de la diplomatie ivoirienne s'exprime aussi par la densité de ses représentations à l'étranger et son omniprésence à toutes les réunions au sommet dans la région.

Il en est de même des audiences quasi quotidiennes accordées par le chef de l'état aux émissaires venus des quatre coins du monde. Cela démontre la qualité des médiations et le poids diplomatique de la Côte d'Ivoire dans le concert des nations.

222. La mise sur pied d'institutions de coopération et d'intégration.

Les querelles de jadis sur le fédéralisme ont vite été emportées par les vents du large. Un vide angoissant avait été créé dans la vieille Afrique de l'Ouest des indépendances par la succession des coups d'Etat militaires ici et là et les changements de régime. La Côte d'Ivoire et le Sénégal, en dépit de la différence de leurs potentiels économiques, étaient devenus des pôles d'attraction d'une Afrique qui se cherchait et les pierres de fondement d'une construction trop lente encore à se faire. Les visites échangées allaient souligner le rôle complémentaire que les événements allaient leur conférer. La qualité des échanges permettait de répondre par des structures particulières aux besoins sans cesse plus évidents d'une coopération régionale. C'était la condition première d'une communauté élargie et capable de répondre aux défis que ne cessent de lancer les règles d'un jeu économique, monétaire et commercial qui s'impose au continent.

Dans cet esprit, il y avait urgence à rechercher dans le cadre d'ensembles régionaux, la solution du problème de la détérioration des termes de l'échange et de l'insuffisance de l'aide internationale. Ces responsabilités particulières, au-delà des circonstances plus favorables dont l'un et l'autre pays avaient bénéficié, consistaient tout particulièrement à ne pas donner aux plus démunis des occasions de défiance et d'amertume.

On était loin des premières initiatives qui, à l'époque des indépendances, avaient tenté d'organiser l'Afrique. La création du Conseil de l'Entente en 1959 laissait à chacun des membres, assez de souplesse pour exprimer sa personnalité et sa liberté d'action, tout en leur permettant d'unir leurs efforts.

La Côte d'Ivoire ne croit pas, à la nécessité d'un super gouvernement ou d'une super assemblée pour traiter des affaires qui ne sont pas communes à tous. Le Conseil de l'Entente avait tenu bon en dépit des disparités et des bouleversements politiques nombreux qui avaient secoué ses membres. Dès 1974, la Côte d'Ivoire s'était retrouvée seul régime civil au milieu de jeunes officiers encore inexpérimentés. Grâce à des ressources garanties par un fonds d'entraide et de garantie créé en 1966, alimenté par les cotisations des Etats et dont la Côte d'Ivoire avait abandonné spontanément le bénéfice à ses partenaires, des prêts, des emprunts, des subventions avaient permis d'obtenir des résultats assez importants en matière d'agriculture, d'infrastructure, de formation professionnelle notamment. Ces résultats furent suffisants pour maintenir la cohésion de l'ensemble. Le rôle du fonds était aussi de donner son aval à des prêts consentis à des entreprises privées ou d'économie mixte pour des opérations de développement. Le Conseil de l'Entente représente un marché de près de trente millions de consommateurs. L'Entente était demeurée une affaire de famille même si les parentés étaient nouvelles ou incertaines, et même si le charme des origines avait disparu. Elle demeurait finalement, en dépit des incompréhensions, des révisions déchirantes parfois, des coups d'Etat militaires, au-delà des institutions qui avaient proliféré, la plus solide, probablement parce que la moins ambitieuse et la plus réaliste. Lorsque le nouveau leader burkinabé de 1983 à 1987, Thomas Sankara voulut secouer " la tutelle ivoirienne " en proposant un Conseil révolutionnaire de l'Entente, car pour lui les vieux sages de l'Afrique n'étaient que les gardes-chiourme de l'impérialisme, la Côte d'Ivoire lui répliqua simplement qu'il s'agissait plutôt d'évolution et qu'il était indispensable de ne pas intervenir dans les affaires d'autrui, comprendre avant de juger et savoir jouer de nos différences mêmes et de nos complémentarités, pour asseoir de fructueuses relations basées sur la confiance, sur l'amicale estime et sur l'intérêt bien compris de chacun.

Les réalités économiques firent plus tard apparaître la nécessité, à la fois d'élargir le champ de vision et de regrouper des Etats que la politique avait séparés, en leur faisant perdre incidemment leurs anciens marchés. La CEAO regroupa donc en 1972 le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina-Faso, le Niger, le Bénin, et bien entendu la Côte d'Ivoire. Celle-ci fut le catalyseur de l'opération. Les Etats de l'Afrique anglophone avaient été invités à se joindre à eux, mais ils semblaient plutôt vouloir exercer leur influence sur leurs voisins immédiats comme le Bénin et le Togo.

La CEAO avait donc succédé en 1972 à l'Union Douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UDEAO) mais avec des objectifs autrement ambitieux. Il s'agissait en effet de constituer, vis-à-vis de l'extérieur, un marché commun unifié et, au niveau régional, de promouvoir une politique de coopération économique dans le domaine de l'industrie, du commerce, du transport et des douanes. C'était aussi un premier pas en direction de la Communauté économique européenne, qui avait d'ailleurs apporté son concours à l'organisation de la nouvelle structure. Indépendamment de l'accroissement de la capacité productive de l'ensemble, on assistait pour la première fois à une entreprise sérieuse dont l'objectif était de neutraliser la dépendance envers les marchés extérieurs dont les économies des pays membres sont tributaires. Pour la première fois aussi, un grand ensemble régional pourrait parler d'une seule voix dans le dialogue que sont encore les discussions sur la détérioration des termes de l'échange et l'organisation des marchés mondiaux des produits de base.

La CEAO procédait d'une idée commune déjà ancienne à la Côte d'Ivoire et au Sénégal. Elle représentait un marché de près de cinquante millions de consommateurs. Sur le plan politique, elle pouvait aspirer à faire contrepoids au Nigeria. En fait, elle allait ouvrir la voie à la CEDEAO " Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest " qui allait regrouper un tiers de la population du continent africain, soit quelque cent soixante millions d'habitants.

C'est qu'en effet les choses vont vite en Afrique, souvent plus qu'ailleurs, au moins en ce qui concerne la prospective, domaine différent de la volonté politique. Dans les derniers jours de mai 1975, les chefs d'Etat de quinze pays ou leurs représentants, dont la Côte d'Ivoire, se réunissaient à Lagos pour signer un traité instituant cette communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ainsi se concrétisait un projet aux paternités diverses tendant à une harmonisation des politiques des membres de cette nouvelle communauté dans les domaines agricole, minier, industriel, énergétique, routier, ferroviaire, comme à l'abaissement des barrières douanières. C'était là une importante étape dans la voie toujours incertaine de l'unité africaine, mais une étape certainement trop ambitieuse.

Comble d'ironie, le Nigeria, qui avait été l'un des premiers à ratifier l'accord concernant la libre circulation des personnes, ne se privait pas entre-temps d'expulser avec la brutalité que l'on sait quelque deux millions de ressortissants d'Etats voisins et de fermer ses frontières. Dès lors la Côte d'Ivoire estima que l'Afrique ne pouvait se faire qu'à partir de conceptions plus modestes et réalistes. Elle ne pouvait pas se présenter devant les instances mondiales dans l'incohérence. Il faut être patient et aller du plus petit au plus grand. Rassemblés, unis, les Etats africains

deviendront plus écoutés et plus crédibles, notamment auprès des organisations d'aide extérieure.

La Côte d'Ivoire a été à l'origine de la création de plusieurs institutions de coopération et d'intégration régionales. Elle abrite les sièges sociaux d'un certain nombre d'entre elles. Sa participation à leurs capitaux est assez conséquente. C'est donc tout naturellement que son influence s'exerce de façon significative dans ces institutions. Par exemple, sa part dans les avoirs de la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) représente plus du tiers des ressources de cet instit d'émission; cela lui vaut en permanence le poste de gouverneur et la rend incontournable en matière de politique macro économique et financière dans la région ouest-africaine.

Air Afrique, la compagnie multinationale de transport aérien a son siège social à Abidjan, et, bien que structurellement peu viable, cette institution continue de vivre par la volonté politique des états membres au premier rang desquels se trouve la Côte d'Ivoire.

223- Voisinages, humeurs, trahisons.

Au début des indépendances, les relations entre la Côte d'Ivoire et ses voisins ghanéen et guinéen étaient des plus houleuses. Les leaders des deux pays poursuivaient des entreprises subversives qui visaient l'anti-panafricanisme de la Côte d'Ivoire dont le président était considéré comme un " balkanisateur " du continent. La méfiance la plus vive et la plus justifiée à l'égard du Ghana n'allait pas cesser jusqu'au renversement de Kwame N'Krumah en 1966 par les militaires pendant son séjour en Chine populaire. Son action au sein de l'O.U.A. s'était exercée à l'inverse du principe général de la charte de l'institution, à savoir le respect scrupuleux de la souveraineté des Etats membres et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Sa chute allait permettre enfin d'entretenir avec le Ghana des rapports de bon voisinage dénués d'arrière-pensées.

Pour ce qui concerne le voisin de l'ouest, la Guinée, les tentatives pour la rapprocher de la Côte d'Ivoire afin d'assurer la cohésion de l'Afrique de l'Ouest furent vaines sous le régime de Sékou Touré. Cependant, en dépit des humeurs et des drames à épisodes, les relations n'avaient jamais été complètement rompues.

Les relations avec le géant Nigeria furent souvent conflictuelles. Le summum sera atteint avec la tentative de sécession du Biafra. En fait, la masse énorme du Nigeria d'un million de kilomètres carrés, peuplé alors déjà de quelque soixante-quinze millions d'habitants, ne constituait-elle pas, sinon une menace précise, au moins dans l'avenir un obstacle nullement imaginaire à la réalisation d'une unité africaine faite de pays aux dimensions plus modestes? A elle seule, cette masse ne suffisait-elle pas à attirer comme un aimant les états voisins que la facilité et les illusions pouvaient encourager à regarder en direction de Lagos?

Sous l'argumentaire d'impératifs humanitaires, la Côte d'Ivoire décida de voler au secours de la population biafraise qui vivait un véritable drame humain. Car, en un an à peine, cette guerre fratricide a évolué de l'intérêt à l'inquiétude, et de l'inquiétude à l'angoisse. Il était donc urgent d'éveiller la conscience universelle, et d'abord la conscience africaine, puisqu'il s'agissait de déchirements entre frères africains et qu'il y allait de la dignité et de la liberté de l'Afrique. Lorsque le conflit entra dans sa dernière phase, la plus sanglante, certains états admirèrent enfin la nécessité d'actions humanitaires. La Côte d'Ivoire avait été l'un des rares pays à témoigner concrètement, et de toutes sortes de manières, de son appui. Son hospitalité après la défaite de la résistance du Biafra allait être à la hauteur de sa solidarité. De petites agglomérations de réfugiés Ibos étaient encore visibles naguère dans les villes ivoiriennes. A ce jour, dans la commune de Treichville à Abidjan, en souvenir de ce douloureux événement qui obligea la Côte d'Ivoire à établir un véritable pont aérien avec le Biafra, existe encore le quartier biafrais même si d'autres communautés y vivent maintenant. Il y eut d'autres gestes, plus discrets, entre autres l'asile accordé à Ojukwu chef de la rébellion et à sa famille. En échange, il devait s'abstenir de toute activité politique.

L'Afrique remplirait pleinement son rôle si elle sait demeurer neutre en conservant ce qu'il y a de plus précieux, la liberté de l'homme qui, à nos yeux, compte beaucoup plus que la liberté des peuples; si l'Afrique sait résister à toutes les tentations pour demeurer fidèle à elle-même, à sa vocation de fraternité, alors les petits hommes d'Afrique que certains méprisent pourront apporter leur pierre à l'édification d'un monde meilleur sur la base de la confiance et de l'égalité.

" Toujours envisager les problèmes tels qu'ils se posent, et non pas tels que nous voudrions qu'ils soient posés, les situations telles qu'elles existent, et non pas telles qu'elles devraient exister suivant notre désir, chercher sans cesse à comprendre les raisons des autres, même quand ces raisons ne sont pas les nôtres ". Ce principe général de conduite, posé

dès les premiers pas de la Côte d'Ivoire dans la voie de l'indépendance par Félix Houphouët Boigny, avait inspiré ses prises de position dans ses rapports avec le monde extérieur.

L'influence de la Côte d'Ivoire dans la région transparait donc dans sa politique étrangère qui concourt à son rôle de leader. C'est pourquoi elle ambitionne de devenir un nouveau pays industrialisé au prochain millénaire.

III- LA CONSTRUCTION DE " L'ELEPHANT D'AFRIQUE ".

La Côte d'Ivoire a toujours su faire face aux grands enjeux de son histoire. A l'aube du troisième millénaire, avec le développement des autoroutes de l'information et du multimédia, une véritable mutation technologique annonce une nouvelle ère pour l'humanité: l'avènement de la civilisation postindustrielle. Il est impérieux pour la Côte d'Ivoire, d'accélérer le processus de changement structurel de son économie pour lui ouvrir les portes de ce monde nouveau.

Cette transformation de la société s'appuie, tant sur la valorisation accrue des matières premières que celle des ressources humaines. Elle vise à asseoir les bases solides qui permettront à la Côte d'Ivoire, en l'espace d'une génération, d'être un nouveau pays industrialisé: " une société nouvelle aux frontières nouvelles du développement ".

Ce nouveau pacte avec la réussite économique permettra au pays, grâce à l'affirmation de son ancrage dans les zones U.E.M.O.A (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine), C.E.D.E.A.O.(Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest), l'Afrique et le marché international, d'être, à l'instar des pays avancés, une locomotive de la croissance régionale. La conquête de cette prospérité nouvelle permettra d'élever davantage le niveau de vie des populations.

31- Les effets de la dévaluation

Contrairement à beaucoup de pays de la zone franc, la dévaluation du CFA en 1994 a insufflé un nouveau dynamisme à la Côte d'Ivoire.

L'objectif principal recherché par la dévaluation du franc CFA était le rétablissement de la compétitivité de l'économie, pour accroître de manière significative les exportations et les investissements

La dévaluation a eu pour effet de donner un coup de fouet au volume des exportations des biens semi-finis et finis dont la part devrait croître au fil des ans. Les exportations des produits traditionnels représentaient environ 45 % du volume des exportations en 1994 contre 36 % en 1993. Quant aux nouveaux produits transformés(cosmétique, chimie,...) essentiellement destinés au marché régional, leurs exportations sont en constante hausse. Pour consolider cette tendance, des actions relatives à la transformation de

la structure productive seront soutenues par une politique plus dynamique de conquête des marchés extérieurs.

L'action à l'étranger des entreprises ivoiriennes pourrait être soutenue par les efforts des bureaux économiques à l'étranger qui sont en cours de redynamisation. La qualité des produits ivoiriens et l'amélioration significative de la compétitivité de ces produits devraient grandement faciliter le succès de cette politique.

Il apparaît donc nécessaire d'approfondir les efforts afin de permettre à la Côte d'Ivoire d'atteindre un taux de croissance à deux chiffres, égal ou supérieur à 10 à partir de 2000 et devenir d'ici l'an 2015-2025, l'un des nouveaux pays industrialisés du monde à l'instar des dragons d'Asie, un " Eléphant d'Afrique ", c'est à dire un pays ayant une économie solide, saine et diversifiée, capable de résister aux perturbations économiques; une économie s'appuyant sur une base agricole et industrielle élargie et un secteur des services performant, et non dépendante des fluctuations des cours de quelques produits agricoles et, enfin un secteur des exportations dynamique visant le marché régional et international.

Ces réformes s'insèrent dans une stratégie globale qui vise, à l'orée de l'an 2000, une croissance économique forte, viable et auto-entretenu.

Le principal objectif du programme Eléphant d'Afrique est de parvenir à une croissance forte et viable, portée par le développement du secteur minier, une industrialisation plus poussée de l'économie, essentiellement à partir des matières premières locales (café, cacao...), et le développement des services, notamment du tourisme, des télécommunications, des transports et des services financiers.

Le renforcement de la compétitivité ivoirienne par des réformes structurelles plus poussées et une politique budgétaire et fiscale tournée résolument vers l'élimination des arriérés antérieurs et l'amélioration des incitations fiscales, constitueront les principaux leviers de la promotion du développement du secteur privé.

Pour réaliser cet objectif de croissance forte tirée par le développement du secteur privé, le gouvernement mettra en oeuvre des stratégies sectorielles orientées vers une transformation plus accrue des ressources agricoles et minières et complétées par la recherche permanente de la compétitivité de l'économie ivoirienne.

Ces stratégies sectorielles reposent sur la consolidation des avantages comparatifs de l'économie ivoirienne et le développement de nouvelles ressources, grâce à la mise en oeuvre d'un programme soutenu

de valorisation des ressources humaines, couplée à un substantiel accroissement des investissements privés locaux et étrangers. A ce titre, des actions de promotion du développement des instruments financiers nécessaires aux investissements productifs seront menées.

Le gouvernement, en mettant en oeuvre toutes ces actions, vise une hausse significative des investissements de 30 % du PIB en l'an 2000 dont 26 % représentant le taux d'investissement du secteur privé et 4 % celui du secteur public. Cette dynamique des investissements permettra une croissance soutenue des exportations et de la substitution aux importations.

Au terme de la période, le revenu primaire par tête passera de 310 000 F.CFA en 1994 (environ 600 \$) à 500 000 F.CFA en l'an 2000 (environ 1000 \$).

32- LE SECTEUR AGRICOLE

La croissance économique forte sera essentiellement entraînée par une poussée des exportations. En effet, l'étroitesse actuelle du marché local impose une plus grande pénétration des marchés extérieurs.

C'est pourquoi, d'une part, l'accroissement des ressources agricoles, devrait permettre à la Côte d'Ivoire de devenir un des greniers de l'Afrique et, d'autre part, surtout d'exporter des produits semi-finis et finis tant sur le marché régional qu'international.

En représentant en 1994, 30 % du PIB, 40 % des recettes d'exportation et en employant plus des deux tiers de la main d'oeuvre active sur les deux dernières années, l'agriculture joue un rôle primordial dans l'économie nationale. Toutefois, la volonté de diversification horizontale (impulser de nouveaux secteurs non agricoles) devra aider à réduire sensiblement la part de l'agriculture dans le PIB, soit 27 % selon l'objectif assigné. Néanmoins, dans le cadre d'une croissance à deux chiffres, suite à la mise en oeuvre des stratégies et des politiques agricoles, les productions vivrières et d'exportation vont connaître sur la période, une croissance annuelle moyenne estimée respectivement à 6 % et 4% après avoir connu en 1994 des progressions de 3,8 % et 1,8 %.

Pour réaliser ces objectifs, les stratégies identifiées visent essentiellement à:

- consolider le secteur agricole actuelle: d'une part, par le développement des circuits de collecte, de distribution et d'autre part, par la promotion d'une agriculture moderne et intensive en lieu et place de l'agriculture extensive jusqu'ici pratiquée. A cet effet, l'accent particulier sera mis sur la productivité agricole par une utilisation intensive des engrais, le développement des techniques d'irrigation et la vulgarisation d'une mécanisation adaptée. Les actions seront menées parallèlement au renforcement de la formation agricole, notamment à l'endroit des jeunes. Enfin, l'introduction de variétés à haut rendement sera recherchée grâce à la promotion de la recherche agronomique. Cette consolidation, en ce qui concerne l'agriculture d'exportation, sera essentiellement portée sur les produits dits de rente traditionnels, café, cacao, pour lesquels des politiques internationales de rationalisation coordonnées de la production existent et impliquent la Côte d'Ivoire. En revanche, dans l'agriculture vivrière, en s'appuyant sur des objectifs de productivité (quantité) et de compétitivité (prix et qualité), la consolidation sera axée sur les produits tels que l'igname, la banane plantain, le maïs, le riz...

- diversifier les productions agricoles en s'appuyant sur les avantages comparatifs de l'économie ivoirienne: capacité de produire à moindre coût certains produits. Quatre types d'actions seront mises en oeuvre par le gouvernement:

1- actions spécifiques à chaque production agricole: vivrière, élevage, exportation;

2- actions visant la réhabilitation du patrimoine forestier, dans le but notamment de restaurer un climat propice aux activités agricoles;

3- actions transversales à toute l'agriculture: fertilisation et irrigation des sols, formation des agriculteurs, amélioration des techniques de production;

4- réformes structurelles: définition et mise en oeuvre d'un nouveau cadre institutionnel et réglementaire plus libéral et plus incitatif.

La réalisation de l'objectif d'une croissance de la production de 6 % par an permettra d'assurer l'autosuffisance alimentaire et les ventes aux usines de transformation.

Les actions prioritaires se trouveront en aval de la filière des vivriers et consisteront à faciliter les débouchés des productions pour enrayer les importantes pertes subies après les récoltes. A ce titre, le développement de la chaîne pistes agricoles- centres de collecte- marchés de gros-

marchés de détail favorisera à court terme l'accroissement de la commercialisation des produits.

33- LE SECTEUR MINIER, ENERGETIQUE ET INDUSTRIEL.

Le secteur des mines et de l'énergie a eu une contribution relativement faible au développement économique de la Côte d'Ivoire, et ce malgré les énormes potentialités que recèle le sous-sol. La découverte en 1980 des champs pétroliers et gaziers ESPOIR et BELIER marque l'essor de l'activité minière en Côte d'Ivoire, dont l'expansion n'a pu cependant se poursuivre du fait de l'arrêt des productions de ces deux champs. Toutefois, avec les efforts de promotion internationale et d'intensification de la recherche minière entrepris ces dernières années, plusieurs gisements importants dont "Lion " et " Panthère " ont été mis en évidence. L'exploitation de ces gisements devrait faire du secteur des mines et de l'énergie un second pôle de croissance, aux côtés du secteur agricole d'exportation, moteur traditionnel de l'activité économique.

La stratégie du gouvernement dans le domaine des mines et de l'énergie comporte quatre axes:

- accroître les productions minières pour diversifier les bases de développement par l'augmentation de la contribution du secteur à la valeur ajoutée nationale;
- accroître les sources de recettes d'exportation;
- assurer l'autonomie énergétique du pays et alimenter la région en énergie;
- renforcer la compétitivité de l'économie en réduisant le coût de l'énergie.

331- L'industrie.

L'objectif est de promouvoir les industries exportatrices par la mise en oeuvre d'un environnement économique hautement incitatif. Cette promotion prendra en compte les spécificités des marchés visés. Par ailleurs, la promotion des exportations industrielles sera favorisée, si nécessaire, par la création d'une zone franche jointe à une amélioration significative de la compétitivité des transports (maritime et aérien).

L'objectif en matière de politique industrielle est de faire de la Côte d'Ivoire, à l'instar de certains pays d'Asie du sud-est (Corée du Sud, Taiwan) un grand pays producteur et exportateur de produits finis et semi-finis. La stratégie du gouvernement dans ce domaine est d'accroître le taux de transformation des produits agricoles et miniers et de modifier la structure des exportations au profit des produits industriels.

En 1993, les exportations industrielles représentaient 55 % des produits exportés. Suite à la dévaluation, elles en ont représenté 62 %. On prévoit qu'en l'an 2000, elles constitueront 80 % des produits exportés. Cette politique comporte essentiellement six axes:

- renforcer la compétitivité des coûts des facteurs de production;
- favoriser la transformation sur place des produits agricoles d'exportation;
- renforcer l'amélioration du cadre macro-économique;
- promouvoir l'implantation de groupes internationaux;
- promouvoir le développement des petites et moyennes industries à valeur ajoutée élevée;
- élargir la base industrielle en favorisant la sous-traitance.

Deux filières seront particulièrement développées, ce sont:

- LA FILIERE PHARMACEUTIQUE: sous l'angle du partenariat recherche-industrie, la Côte d'Ivoire peut produire des médicaments génériques moins chers destinés au marché local et à la région ouest-africaine. Les investissements attendus pour la création de deux unités de production s'élèvent à 4 milliards de F CFA pour 50 emplois nouveaux.
- LA FILIERE BIENS D'EQUIPEMENT: la Côte d'Ivoire, à travers les grandes écoles d'ingénieurs et les lycées professionnels, dispose de ressources humaines capables de maîtriser la technologie nécessaire à la création de produits simples destinés au marché régional. La stratégie pourrait consister à trouver des partenaires étrangers. Ces projets de partenariat pourront être financés à travers le fond d'appui

aux petites et moyennes entreprises locales. L'application de ce programme conduira à créer 32 nouvelles unités pour un investissement de 60 milliards de F CFA occasionnant 4200 nouveaux emplois directs.

332- Les mines et les hydrocarbures.

Développer et intensifier l'exploitation minière aux fins d'exportation en relation avec des partenaires internationaux, tel est l'objectif pour la construction de " l'éléphant d'Afrique ". En attendant la confirmation d'autres gisements, l'or, le nickel et le manganèse constitueront les principaux produits destinés à l'exportation. Quant aux importants gisements de fer de la région de l'ouest, l'Etat entend poursuivre la campagne de promotion afin d'encourager les exploitations et le développement des petites usines métallurgiques dont les productions serviront à alimenter le marché régional.

En matière d'hydrocarbures, la production pétrolière ivoirienne atteindra 2 millions de tonnes par an d'ici l'an 2000, ce qui sera supérieur aux besoins intérieurs estimés à un million de tonnes. On assistera donc progressivement à l'augmentation des quantités de pétrole exportées au fur et à mesure que les différents blocs seront mis en exploitation. L'objectif sur les dix prochaines années est de produire 5 millions de tonnes de pétrole brut par an qui seront suivis d'un accroissement en conséquence des exportations

La Côte d'Ivoire dispose, depuis la découverte d'importants gisements de gaz, d'une forte capacité de production thermique. Ainsi, grâce au maintien de sa production d'énergie hydraulique, elle est capable de satisfaire les besoins de la région. Selon les informations disponibles, les besoins d'importation d'énergie électrique dans la région se présentent comme suit:

-Togo-Benin: 300 Gwh jusqu'à l'an 2000

-Burkina Faso: 100 GWh pour la seule région sud; si on ajoute Ouagadougou, le besoin est de 200 GWh

-Mali: 100 GWh à partir de 1997/98 pour permettre l'augmentation de la production de la mine d'or de Seyma. Cette demande pourrait croître très rapidement à

partir de 1999/2000 avec le raccordement de la ville de Sikasso et de sa région au réseau interconnecté.

-Guinée Conakry: 200 GWh par an.

A ces demandes, qui pour être satisfaites, nécessiteront des interconnexions avec le Burkina Faso, le Mali et la Guinée, pourront s'ajouter celles du Sénégal et de la Guinée-Bissau, estimées à environ 300 GWh. Ces approvisionnements supplémentaires occasionneront également des interconnexions d'une part entre le Mali et le Sénégal, et d'autre part entre la Guinée Conakry et la Guinée-Bissau. Quant au Ghana, le combustible liquide qu'il utilise pour produire son électricité est beaucoup plus cher que celui qui intervient dans la production ivoirienne. La Côte d'Ivoire pourrait donc commencer à l'approvisionner après 1998.

34- LE SECTEUR DES SERVICES

Les services ont été jusqu'ici un secteur dont le développement reposait sur l'expansion des autres secteurs économiques. Dans le cadre de la stratégie de croissance à deux chiffres, le gouvernement en fera un des pôles moteurs de l'économie ivoirienne. Cependant, cette stratégie reposera sur les avantages comparatifs à court et moyen termes de ce secteur. Ainsi le secteur des services sera développé pour assurer le rôle privilégié et la place de la Côte d'Ivoire dans la région à travers:

- la promotion du tourisme,
- la confirmation, au niveau des transports, du rôle de la Côte d'Ivoire en tant que principale plate-forme de transit et de transbordement de la région,
- le développement des moyens de télécommunications,
- le développement de la Bourse des Valeurs d'Abidjan, des services des banques et des assurances permettrait à la Côte d'Ivoire de devenir une importante place financière de la région en la dotant de véritables instruments de financement de l'investissement privé.

341- LES TRANSPORTS.

a/ Les transports terrestres.

Ce secteur constitue l'un des volets par lesquels la Côte d'Ivoire entend accroître son avantage comparatif dans la région. L'amélioration des infrastructures sera par conséquent renforcée. Une politique appropriée d'équipements permettra de satisfaire les différents besoins des activités agricoles, touristiques, exportations régionales, transit des marchandises, etc...

Dans le souci d'alléger globalement les charges financières afférentes au réseau routier, il est envisagé le transfert de certaines tâches au secteur privé (reprofilage et chargement) et l'introduction d'un système d'autoroutes, de routes et de ponts à péage.

b/ Les transports aériens.

Le développement des vols charters et la reprise de la croissance économique vont induire une hausse conséquente du trafic passager. Outre les mesures d'investissement, il est envisagé la mise en oeuvre des programmes structurels visant à rendre plus compétitifs, d'une manière durable, le fret aérien et le trafic de passagers.

Le développement futur des vols charters en direction des aéroports de Yamoussoukro, de San-Pédro et de Bouaké nécessitera également le renforcement des capacités d'accueil de ces trois aéroports.

c/ Les transports maritimes.

L'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire la principale plate-forme de transit et de transbordement de la région. Dès lors, le renforcement de la politique de compétitivité du secteur maritime dans son ensemble est nécessaire.

Dans le contexte d'un accroissement du trafic du port autonome d'Abidjan, il importe de procéder à une extension et à une réhabilitation des capacités d'accueil. Il s'agira d'installations destinées à:

- accueillir l'accroissement de trafic en provenance du Burkina Faso: bétail, minerais de manganèse,
- accueillir l'accroissement du trafic des gros navires de pêche et les besoins des conserveries nouvelles,
- mettre en place un système de stockage des fruits aux fins de distribution dans la région,
- permettre la création d'une zone industrielle,
- améliorer l'efficacité globale des services du port.

Quant au port de San-Pédro, il fera l'objet d'une rénovation pour maintenir en état ses services: renforcer les jetées, rénover le port de pêche.

d/ L'office ivoirien des chargeurs.

Afin d'accroître l'efficacité d'ensemble du trafic maritime, il est indispensable d'accompagner les actions ci-dessus décrites par des mesures en aval, au niveau du trafic marchandises par voie terrestre. Ainsi, on a procédé à la mise en activité de la gare de fret pour améliorer le fret routier en direction du Mali et du Burkina-Faso, au renforcement du contrôle de la lettre de voiture pour mieux apprécier le trafic des marchandises.

Il est envisagé de les compléter par les mesures suivantes:

- création de ports secs dont le premier sera à Ouangolodougou à la frontière nord afin de faciliter les transactions entre le Mali, le Burkina-Faso et la Côte d'Ivoire.
- Accroissement de la capacité de stockage de l'entrepôt réel sous douane de 2500 à 6000 tonnes.
- Création d'un fonds de cautionnement pour les chargeurs afin de renforcer le développement du trafic ivoirien.

342- Les télécommunications.

L'intégration commerciale de l'Afrique de l'Ouest se renforce depuis la dévaluation. La mise en place de la commission de l'UEMOA va accélérer le processus de l'intégration de la région. IL est donc important de disposer d'un système de télécommunications performant pour satisfaire l'accroissement des besoins de transactions financières.

La Côte d'Ivoire a depuis des décennies, pris une orientation très affirmée en dotant son réseau de télécommunications de technologies performantes et en développant des services à vocations multiples. Au plan technologique, il s'est agi d'améliorer les infrastructures par le développement des réseaux de données tels que SYNTRAPAC. Ce réseau permet au tissu économique et financier de la Côte d'Ivoire d'avoir un ancrage en matière d'échange d'informations sur le monde financier extérieur. En effet, SYNTRATAC est connecté au noeud de transit international des réseaux des données par paquet de Paris auquel sont connectés la plupart des pays du monde dont certains de la région. En outre, le réseau commuté téléphonique, avec l'introduction de la fibre optique, offre une qualité d'échange d'informations (voix, image) qui permet à la Côte d'Ivoire de constituer une base fiable pour l'exportation de services de transmission. De plus, l'implantation de plusieurs services internationaux tels que le centre de transit régional de l'Union Postale Universelle, le centre d'expertise médicale pour les compagnies aériennes régionales, le renforcement d'Abidjan dans le réseau aérien en tant que " Hub " d'Air Afrique, sont de nature à rentabiliser les infrastructures existantes en matière de télécommunications.

Pour consolider les acquis de la Côte d'Ivoire en matière de télécommunications, il a été décidé de privatiser la société CI-Telcom et d'ouvrir à la concurrence les activités du secteur de la téléphonie cellulaire. Cela permettra au pays de s'insérer dans la stratégie mondiale des systèmes de communication.

343- Le secteur financier.

Le système financier ivoirien a été considérablement assaini et sa liquidité notablement améliorée après la dévaluation suite aux importants afflux de capitaux privés et aux rapatriements des recettes d'exportations. En tenant compte des capacités du réseau bancaire ivoirien composé de 17 banques et de 5 établissements financiers, qui est le troisième d'Afrique

noire, l'objectif dans le domaine financier est de faire d'Abidjan un véritable pôle financier régional. La stratégie pour y parvenir sera articulée autour de la régionalisation de la bourse des valeurs d'Abidjan et la promotion de l'épargne longue et le financement des entreprises. La régionalisation de la Bourse des Valeurs d'Abidjan devrait permettre de renforcer les actions de redynamisation déjà entreprises et contribuer à l'accroissement du volume des instruments financiers et des acteurs du marché.

A ce jour, le marché ivoirien des assurances compte 29 compagnies dont 20 de droit national. Neuf de ces compagnies d'assurances opèrent dans les branches vie et capitalisation et les autres dans les branches incendie, accident et risques divers (IARD). Ces sociétés d'assurances réalisent depuis quelques années, un chiffre d'affaires annuel d'environ 50 milliards, soit à peu près le tiers du chiffre d'affaires de l'ensemble du marché des pays africains de la zone franc.

Enfin, il est envisagé la création d'un fonds de garantie automobile ayant pour objectif d'indemniser les victimes d'accident de la circulation dont le responsable n'est pas assuré ou dont l'assureur du responsable est insolvable; cela contribuera à accroître le nombre de victimes indemnisables, et ainsi, contribuera à sécuriser davantage la population et les opérateurs privés.

35- LA NOUVELLE ARMEE IVOIRIENNE.

Depuis la décolonisation, l'outil de défense légué par l'ancienne puissance tutélaire, a, avec des fortunes diverses, contribué au raffermissement des assises politiques des jeunes Etats, encadrés par le parti unique investi de la mission originelle de rechercher l'unité et la cohésion nationales; aujourd'hui un autre contexte politique et social prévaut.

La Côte d'Ivoire a toujours entretenu une armée en deçà de ses ambitions régionales. Toutes forces confondues avec la gendarmerie, moins de vingt mille personnes servent sous les drapeaux. Elle a souvent brillé par son absence dans les interventions extérieures en dehors de son corps médical. Or en cette fin de siècle où de grands bouleversements se font jour sur le continent, puissances économique et militaire doivent aller de pair pour sous-tendre une diplomatie forte.

En dehors de son interposition dans le conflit Burkina Faso-Mali dans le cadre de l'ANAD (Accord de Non-agression et d'Assistance en matière de Défense), organe de la CEAO, et de l'envoi de son corps médical au Shaba en 1977 et au Liberia en 1997/98, l'armée ivoirienne a toujours vécu repliée sur elle-même.

Conscient de ce talon d'Achille pour un pays qui ambitionne de jouer les premiers rôles dans la région, un nouveau volet est venu s'ajouter aux missions originelles de l'armée ivoirienne, à savoir sa participation aux missions extérieures dans le cadre des organisations internationales. Cette participation renforcera son aura régionale. Pour démontrer cette nouvelle ambition, un fort contingent de militaires ivoiriens est présent à Bangui dans le cadre de la MINURCA (Mission d'Interposition des Nations Unies en République Centrafricaine) depuis bientôt un an.

A l'aube du troisième millénaire où l'intégration régionale est à l'ordre du jour, la Côte d'Ivoire a l'ambition d'être la locomotive de ce processus. Pour ce faire, si l'on parle " des dragons d'Asie ", on parlera, dans un avenir pas très lointain, de "l'éléphant d'Afrique " qui entraînera dans son sillage, la plupart des pays ouest-africains.

CONCLUSION

Bien que la géographie et l'histoire ne la prédestinaient pas à jouer les premiers rôles lors de son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire, par la conjonction d'une réussite économique exceptionnelle et d'une politique ayant pour fondements le dialogue permanent et l'intégration des intelligences et des forces extérieures, a su s'imposer de façon incontournable dans la région ouest-africaine.

Frappée de plein fouet par une crise économique aux effets pervers au cours des années quatre-vingt, la Côte d'Ivoire a eu à faire face à des tensions sociales qui ont failli mettre en péril sa stabilité.

La dernière décennie du siècle a inauguré l'instauration du multipartisme et l'apprentissage de la démocratie sur tout le continent. Le pays n'est pas demeuré en reste. De même, la dévaluation du franc CFA a rendu compétitive l'économie ivoirienne en renflouant les caisses de l'Etat. Ce qui lui permet de continuer à être le porte-flambeau de la région. Malgré l'émergence de nouveaux pôles ponctuée par la rivalité à peine voilée qui l'oppose au géant Nigeria qui est un modèle d'instabilité, l'influence régionale de la Côte d'Ivoire ira toujours grandissante.

BIBLIOGRAPHIE

-

- Houphouët Boigny ou la sagesse africaine de Paul-Henri SIREX

(Nouvelles Editions Africaines)

- Eléphant d'Afrique: objectifs et stratégies de développement de la Côte d'Ivoire 1995 - 2000: Premier ministre de Côte d'Ivoire

- La Côte d'Ivoire en chiffres: ministère de l'économie et des finances
(édition 1996/97)

